



École Saint-Damase



École Saint-Damase

2018 | 2022

PROJET ÉDUCATIF

Commission
scolaire



DE SAINT-HYACINTHE



LE PROJET ÉDUCATIF

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. La mission, la vision et les valeurs de l'école
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif




1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)³ ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

- 
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
 - Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

L'élaboration du projet éducatif a été coordonnée par un comité de pilotage composé de :

- Nadia Gagnon, directrice
- Myriam Houle, enseignante au préscolaire
- Johanne Bissonnette, enseignante au 1^{er} cycle
- Sophie Pepin, enseignante au 3^e cycle
- Jacinthe Fréreau, enseignante au 3^e cycle
- Monique Tremblay, technicienne au service de garde

Les objectifs du projet éducatif ont été élaborés en équipe par un comité composé de :

- Nadia Gagnon, directrice
- Myriam Houle, enseignante au préscolaire
- Johanne Bissonnette, enseignante au 1^{er} cycle
- Sophie Pepin, enseignante au 3^e cycle

- Jacinthe Frégeau, enseignante au 3^e cycle
- Monique Tremblay, technicienne au service de garde
- Janie St-Pierre, parent et membre du conseil d'établissement

L'ensemble des membres du personnel, de même que les parents, les élèves et certains membres de la communauté ont été invités, à l'automne 2018, à participer à la réflexion et à présenter leurs observations. Ils ont été consultés sur les forces du milieu, les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves et ils ont été invités à nommer leurs attentes.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

À l'hiver 2019, une consultation sur un projet de projet éducatif a été menée. Celle-ci s'est faite auprès :


- Des enseignants ;
- Du personnel de soutien ;
- Du personnel professionnel ;
- Des parents ;
- Nos partenaires : Service des Loisirs de Saint-Damase et la Caisse populaire Val-Maska.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Environnement externe

Le statut socio-économique du territoire

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur utilise deux indices afin d'établir la situation socio-économique des écoles. Il s'agit de l'indice du seuil de faible revenu (SFR) basé sur le revenu familial de même que l'indice de milieu socio-économique (IMSE) qui tient en compte la scolarisation de la mère et la présence des parents sur le marché du travail. Chacun de ces indices



est réparti sur une échelle de 1 à 10, où l'indice 1 équivaut au milieu le plus favorisé et l'indice 10 au milieu le moins favorisé. De façon générale, sur le territoire, le SFR est plus élevé que l'IMSE.


Voici les indices pour notre milieu :

- SFR : 1
- IMSE : 4

Nos partenaires

L'école peut compter sur plusieurs partenariats avec les organismes du territoire. Parmi ceux-ci, nous comptons notamment les suivants :

- Les loisirs de Saint-Damase : parascolaire offert à nos élèves en fin de journée, utilisation du site pour les olympiades et le carnaval d'hiver
- La municipalité de Saint-Damase : visite de nos élèves à la bibliothèque municipale
- La Caisse populaire Val-Maska : soutien financier pour des projets particuliers
- Les pompiers de Saint-Damase : pour la sécurité de nos élèves lors de la course dans le village
- La Fabrique de Saint-Damase : utilisation de l'église pour le spectacle de Noël
- Jeunes en santé : pour l'animation d'ateliers culinaires et aussi pour la psychomotricité chez nos élèves du préscolaire.
- Centre montréalais de réadaptation (CMR) : pour soutenir les familles qui ont des enfants avec des besoins particuliers.
- Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSSME) : pour les suivis de nos élèves avec le CSSS.
- CPE Le Temps d'un rêve : projet CPE-école pour arrimer la transition scolaire et favoriser l'éveil à la lecture.
- Sûreté du Québec : soutien des policiers communautaires pour la prévention de la lutte contre la violence et l'intimidation



Les services éducatifs sur le territoire de l'établissement d'enseignement et de sa région administrative

Les services éducatifs sont regroupés selon les catégories suivantes : petite enfance, préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation générale des adultes et enseignement supérieur (collégial et universitaire).

Petite enfance

Voici l'offre à la petite enfance sur le territoire de l'établissement :

- CPE Le temps d'un rêve
- Quelques milieux familiaux

Préscolaire et primaire

En complément à l'application des programmes de formation de l'école québécoise pour l'ensemble de ses élèves, un enrichissement est offert dans certaines écoles par le biais des programmes suivants :

- programme primaire du Baccalauréat international (IB) ;
- programme d'anglais intensif ;
- programme d'anglais enrichi ;
- concentration soccer.

Pour les élèves ne pouvant réussir leurs apprentissages dans un parcours scolaire régulier, une organisation de services adaptés est mise en place. Après avoir utilisé toutes les mesures d'aide en classe ordinaire et lorsque leur plan d'intervention recommande cette adaptation de services, les élèves concernés peuvent bénéficier de regroupements susceptibles d'offrir une meilleure réponse à leurs besoins. Ces classes à effectif réduit, réparties dans les écoles ordinaires, assurent à la fois une approche spécifique et une intégration en tenant compte des capacités des jeunes. De plus, elles facilitent le travail d'équipe des intervenants ainsi que le développement de leur expertise professionnelle.



Secondaire

Les écoles secondaires, situées sur notre territoire, offre les programmes, les concentrations et les volets suivants dans quatre de ses écoles secondaires :

Programmes offerts : sport-études et éducation intermédiaire (PÉI) ;

Concentrations offertes : basketball, théâtre/cinéma, arts et soccer ;


Volets : arts plastiques, arts visuels, classes ressources, éducation physique, enrichissement, environnement, exploration du monde anglophone, hockey, multimédia, multisport, musique, plein air, sciences et technologie et soccer.

Tel que mentionné dans l'ordre d'enseignement primaire, une organisation de services adaptés est aussi mise en place pour des élèves ne pouvant réussir leurs apprentissages dans un parcours scolaire régulier du secondaire. Lorsque leur plan d'intervention recommande cette adaptation de services, les élèves concernés peuvent donc bénéficier d'un regroupement qui répond plus adéquatement à leurs besoins.

Des parcours de formation axés sur l'emploi sont également offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

- la formation préparatoire au travail ;
- la formation à un métier semi-spécialisé ;
- le programme PRÉ-DEP, menant à la formation professionnelle.

En plus de ses quatre écoles secondaires, la CSSH offre une possibilité d'alternance stages-études à des élèves de 15 à 17 ans, dans une école dédiée exclusivement à cette pratique. Une école spécialisée, à vocation régionale, accueille des élèves ayant un handicap lourd ou une difficulté très sévère d'adaptation. Les services offerts s'adressent aux trois ordres d'enseignement : le préscolaire, le primaire et le secondaire.



Sur le territoire de la commission scolaire, trois écoles privées offrent des services éducatifs. La première accueille une clientèle d'ordre préscolaire et primaire tandis que les deux autres offrent leurs services à une clientèle d'ordre secondaire.

Formation générale des adultes (FGA)

La CSSH offre la formation générale des adultes sur l'ensemble de son territoire. Les programmes offerts en FGA sont :

- Formation générale secondaire offerte au centre ou à distance ;
- Alphabétisation ;
- Francisation ;
- Études présecondaires ;
- Intégration sociale ;
- Intégration socioprofessionnelle.

Le Centre de formation des Maskoutains (CFM) opère une école en partenariat avec un organisme de la région qui reçoit des élèves désirant effectuer un retour progressif dans le milieu scolaire : *La Marge, école de la rue*. Cette école, localisée physiquement à l'intérieur des murs de l'organisme partenaire, Espace carrière, offre une alternative aux jeunes de 16 à 24 ans, pour qui la souplesse d'une structure représente un facteur incontournable dans la poursuite de leurs études.

La CSSH offre aux adultes des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) qui répondent à leurs besoins d'information et leur permettent de faire le point sur leur situation actuelle avant d'entreprendre un projet personnel.

La CSSH offre des services personnalisés aux adultes, tels que :

- Évaluation du dossier scolaire ;
- Élaboration et planification d'un projet de formation ;
- Information scolaire et professionnelle ;

- Orientation professionnelle.

De plus, les adultes peuvent bénéficier d'un service de reconnaissance des acquis et des compétences.

Formation professionnelle

La CSSH offre 33 programmes de formation dispensés par l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) :

Secteurs	Les programmes offerts
Administration	Adjoint administratif, Comptabilité, Lancement d'une entreprise, Représentation, Secrétariat, Vente-conseil
Agriculture et horticulture	Fleuristerie, Grandes cultures, Horticulture et jardinerie, Production animale, Production horticole, Réalisation d'aménagements paysagers, Lancement d'une entreprise agricole
Construction	Briquetage-maçonnerie, Charpenterie-menuiserie, Dessin de bâtiment, Électricité, Plâtrage, Plomberie et chauffage, Gestion d'une entreprise de la construction
Décoration	Décoration intérieure et présentation visuelle
Esthétique et coiffure	Coiffure, Esthétique
Mécanique	Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé, Mécanique agricole, Mécanique automobile
Santé	Assistance à la personne en établissement et à domicile, Assistance à la personne en établissement de santé, Santé/assistance et soins infirmiers
Transport	Transport par camion
Usinage et métallurgie	Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés, Techniques d'usinage, Usinage sur machines-outils à commande numérique

Services aux entreprises

Les services aux entreprises de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, *Parcours Formation*, possèdent une expertise reconnue dans le domaine de la formation sur mesure, en entreprise. L'avantage concurrentiel de *Parcours Formation* réside en l'élaboration de

programmes de formation adaptés aux besoins particuliers de ses clients, aux espaces de travail, aux horaires et aux équipements.

Enseignement supérieur

La population du territoire profite des services offerts par deux institutions collégiales publiques : le Cégep de Saint-Hyacinthe et l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA).

Aussi, au niveau universitaire, le territoire de la CSSH comprend la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et un point de services de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Environnement interne

Informations sur la clientèle année scolaire 2018-2019

Secteur régulier

Niveau	Ratio	Nombres de groupes	Nombre d'élèves
Passe-Partout	17	1	12
Préscolaire 5 ans	19	2	23
1 ^{re} année	22	1	19
1 ^{re} et 2 ^e année	20	1	20
2 ^e année	24	1	23
3 ^e année	26	1	18
3 ^e et 4 ^e année	24	1	20
4 ^e année	26	1	20
5 ^e année	26	2	30
6 ^e année	26	1	20
Total			205

Croissance de la clientèle de l'école

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2022-2023
École	177	188	189	197	196	203	203	196	211	

Ces données, limitées au secteur des jeunes, incluent les élèves en EHDAA, en francisation et en classe d'accueil. Elles excluent les élèves à temps partiel ou en formation professionnelle. Les élèves en "Animation Passe-Partout" sont exclus de la maternelle 4 ans. Les prévisions à long terme (au-delà de 5 ans) sont spéculatives; elles illustrent la perpétuation des tendances observées au cours des dernières années.

La clientèle immigrante et EHDAA

La clientèle immigrante 2018-2019		
	Née hors Canada	Langue maternelle autre que le français
École Saint-Damase		1

* Données du 30 septembre 2018

La clientèle EHDAA 2018-2019				
	À risque	Handicap léger	Handicap lourd	Total
Total	1	0	12	13

* Données du 30 septembre 2018

Caractéristiques liées à la réussite

Nombre d'élèves vivant une transition	23 élèves entrent au préscolaire et 20 élèves se dirigeront au secondaire
Nombre d'élèves ayant un PI	43
Le pourcentage d'élèves HDAA	21%
Le pourcentage d'élèves HDAA intégrés	100%
Le pourcentage d'absentéisme chez les élèves	2,83%
Le nombre de situations de violence ou d'intimidation	0 en 2017-2018 1 en 2018-2019

Les indicateurs nationaux

La proportion des élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

La proportion des élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire est : 30% en 2017-2018

Le taux de réussite et le taux de maîtrise aux épreuves du MESS de juin 2018

4^e année	Français lecture	Français écriture	Mathématique Résoudre une situation problème (Épreuve local)	Mathématique Utiliser un raisonnement mathématique (Épreuve local)
Taux de réussite 60 %	76%	76%	78%	83%
Taux de maîtrise 75 %	50%	32%	39%	69%

6^e année	Français lecture	Français écriture	Mathématique Résoudre une situation problème	Mathématique Utiliser un raisonnement mathématique
Taux de réussite 60 %	80%	95%	95%	65%
Taux de maîtrise 75 %	55%	60%	90%	60%

Les indicateurs locaux

Lecture : Résultats finaux au bulletin

2^e année	Français lecture
Taux de réussite 60 %	79%
Taux de maîtrise 75 %	29%

4 ^e année	Français lecture
Taux de réussite 60 %	86%
Taux de maîtrise 75 %	42%

6 ^e année	Français lecture
Taux de réussite 60 %	85%
Taux de maîtrise 75 %	55%

Le personnel de l'école

- Personnel cadre : 1 direction à 60%
- Personnel enseignant : 18
 - 2 enseignantes au préscolaire
 - 1 enseignante en 1^{re} année
 - 1 enseignante en 1^{re} et 2^e année
 - 1 enseignante en 2^e année
 - 1 enseignante en 3^e année à 80%
 - 1 enseignante en 3^e et 4^e année
 - 1 enseignante en 4^e année à 80%
 - 2 enseignantes en 5^e année
 - 1 enseignante en 6^e année à 80%
 - 1 enseignante en éducation physique 90%
 - 1 enseignant en musique à 50%
 - 1 enseignante en anglais à 57%
 - 1 enseignant à 60%
 - 2 orthopédagogues 100% et 60%
 - 1 enseignante de Passe-Partout
- Personnel professionnel : 1
 - 1 psychoéducatrice 30%

- Personnel de soutien : 8
 - 1 secrétaire
 - 1 concierge
 - 3 techniciennes en éducation spécialisée
 - 1 technicienne au service de garde
 - 2 éducatrices

Les forces du milieu

- Milieu de vie sécuritaire
- Travail d'équipe présent (collaboration entre les différents membres du personnel)
- Encadrement
- Bienveillance de l'équipe envers les élèves
- Ouverture aux nouvelles pratiques pédagogiques
- Support aux élèves (orthopédagogie, éducation spécialisée, psychoéducation)
- Engagement et implication du personnel

Les zones de vulnérabilité du milieu

Personnel

- Intégration des technologies dans les pratiques professionnelles
- Efficacité de l'accompagnement mis en place pour soutenir nos élèves en difficulté tant sur le plan comportemental que sur le plan des apprentissages

Élèves

- Valorisation des élèves qui répondent aux attentes académiques et sociales principalement les élèves doués
- Manque d'activités parascolaires sur l'heure du dîner ou après l'école

Les besoins des élèves

- Bouger
- Avoir une variété de choix dans les activités
- Utiliser la technologie en classe
- Favoriser un climat propice pour les apprentissages (aménagement physique de la classe, ambiance calme, encadrement, etc.)
- Être soutenu dans les apprentissages
- Apprendre par le jeu



Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu

- La réussite de tous les élèves
- Le bien-être physique et psychologique de tous les acteurs du milieu

Les attentes du milieu

- Offrir un milieu de vie harmonieux et sécuritaire
- Développer une vision commune dans les pratiques pédagogiques
- Offrir des conditions propices au développement du plein potentiel de tous les élèves
- Communiquer avec la famille
- Susciter une plus grande motivation chez nos élèves face à l'école

6. La mission, la vision et les valeurs de l'établissement

La mission de l'école

Tel que définie dans *la Loi sur l'instruction publique*, l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

La vision de l'école

La réussite scolaire à l'école Saint-Damase : une collaboration étroite avec son milieu communautaire favorisant l'engagement, l'autonomie et l'accomplissement de soi.

L'école Saint-Damase est une école pour qui le sentiment d'appartenance est primordial. C'est avec une grande fierté que l'implication du milieu se démarque notamment par l'entraide des partenaires de la communauté dans les activités de rassemblement de l'école et aussi dans les projets particuliers tels les campagnes de financement, le parc-école, etc. À Saint-Damase, la place de l'école est au cœur du village. Cette croyance contribue positivement à offrir à nos élèves un milieu de vie caractérisé par une ambiance conviviale et chaleureuse et par le fait même à augmenter le sentiment de sécurité de nos élèves.



Les valeurs de l'école

Suite à un sondage réalisé auprès des élèves, des membres du personnel, des parents et des membres de la communauté, voici les 4 valeurs qui ont été retenues :

Respect-Persévérance-Estime de soi-Autonomie

Respect : Avoir de la considération à l'égard de l'autre malgré les différentes valeurs, les différents points de vue dans les gestes et les paroles afin de vivre ensemble de façon harmonieuse.

Persévérance : La persévérance est la poursuite des efforts pour atteindre un but quelconque.

Estime de soi : Prendre conscience de ses forces, de ses défis, de ses différences, de ses capacités, de son unicité et s'accepter tel quel.

Autonomie : Être autonome, c'est être capable de prendre des initiatives pour agir seul dans diverses circonstances afin de faire des apprentissages signifiants.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Saint-Damase

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
La réussite de tous les élèves	Objectif 2 Ramener à 12,4% la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Orientation 1 Soutenir le plein potentiel de tous	Tenter de maintenir à la baisse la proportion des élèves entrant au secondaire à l'âge de 13 ans	La proportion des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire	D'ici 2022, 12 % des élèves et moins entreranno au secondaire à l'âge de 13 ans	Pour l'année 2019-2020, 5% des élèves entreranno à 13 ans au secondaire En 2018-2019, 10% des élèves sont entrés à 13 ans au secondaire En 2017-2018, 30% des élèves sont entrés à 13 ans au secondaire En 2016-2017, 4,17% des élèves sont entrés à 13 ans au secondaire En 2015-2016, 27,27% des élèves sont entrés à 13 ans au secondaire
La réussite de tous les élèves	Objectif 3 Réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Orientation 1 Soutenir l'atteinte du plein potentiel de tous	Réduire les écarts de réussite au 1 ^{er} cycle entre les élèves avec PI et sans PI	L'écart entre les élèves à la fin de la 2 ^e année avec et sans PI des taux de réussite aux résultats finaux au bulletin en lecture, écriture et en mathématique	D'ici 2022, à la fin de la 2 ^e année : Cible 1 : En lecture, ramener l'écart à 17% Cible 2 : En écriture, ramener l'écart à 37% Cible 3 : En mathématique, ramener l'écart à 30%	En 2017-2018, le taux de réussite des élèves à la fin de la 2 ^e année au bulletin final : en lecture avec PI 63% } écart sans PI 85% } de 22% en écriture avec PI 38% } écart sans PI 90% } de 52% en mathématique avec PI 50% } écart sans PI 90% } de 40%

La réussite de tous les élèves	Objectif 1 Augmenter à 75% la proportion d'élèves maîtrisant la lecture avant l'âge de 8 ans	Orientation 2 Maintenir les compétences en littératie	Porter à 55% la proportion d'élèves maîtrisant la lecture avant l'âge de 8 ans	Taux de maîtrise au résultat final au bulletin	D'ici 2022, 55% des élèves auront obtenu 75% et plus au résultat final au bulletin en lecture à la fin de la 2 ^e année	En 17-18 29% ont obtenu un taux de maîtrise au résultat final du bulletin
La réussite de tous les élèves	Objectif 3 Porter à 93% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Orientation 2 Maintenir les compétences en littératie	Porter à 85 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	D'ici 2022, porter à 85% le taux de réussite des élèves à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	En 2017-2018, 76% des élèves ont réussi l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire
Bien-être physique et psychologique de tous les acteurs du milieu	Objectif 1	Orientation 3 Favoriser l'engagement chez nos élèves	Offrir un plus grand nombre d'activités parascolaires variées	Nombre et type d'activités parascolaires	Augmenter le nombre d'activités parascolaires et les diversifier	En 2017-2018 2 activités étaient offertes : le zumba et le hockey cosom

Remarque : À l'école Saint-Damase, on remarque une augmentation du nombre d'interventions auprès des élèves ayant des besoins particuliers. Ce constat nous amène à réfléchir au climat propice aux apprentissages notamment sur la qualité du temps d'enseignement offerte aux élèves. Nous nous questionnons sur l'efficacité des interventions faites par l'équipe-école. Nous croyons que le climat a un impact direct sur le bien-être de tous.



8. Transmission et diffusion du projet éducatif

9. Mise en oeuvre du projet éducatif

10. Reddition de compte du projet éducatif

En cohérence avec l'article 37 de la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif est évalué annuellement et est actualisé au besoin, à la suite de cette évaluation. Cette évaluation présente les résultats obtenus en lien avec les indicateurs retenus dans le projet éducatif. L'évaluation est transmise au directeur général au plus tard le 15 novembre de chaque année, ainsi que le projet d'actualisation, s'il y a lieu.